

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL

SIED 70
Syndicat intercommunal d'énergie
du département de la Haute-Saône

SEANCE DU 14 SEPTEMBRE 2022

Nombre de membres afférents au Bureau syndical : 17

Nombre de membres en exercice : 17

Dates de convocation et d'affichage : 27 juillet 2022

PRESENTS : (13 membres)

Mesdames Marie BRETON, Virginie LUTHRINGER, Viviane CARSANA, Messieurs Jean-Marc JAVAUX, Pascal GAVAZZI, Philippe COMBROUSSE, André GAUTHIER, Yves PELLETIER, André MARTHEY, Denis DAGOT, Jean-Luc BRULE, Frédéric GUIBOURG, Patrick NECTOUX.

ABSENTS EXCUSÉS : (04 membres)

Madame Magalie ROSE, Messieurs Daniel NOURRY, Ludovic TABIS, Jean-Noël CHAMBON.

VOTE :

Votants : 13 ; pour : 13 ; contre : 0 ; abstention ou nul : 0.

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Viviane CARSANA.

DELIBERATION N°11

Monsieur le Président informe le Bureau syndical que la future recyclerie d'ARC-LES-GRAY, projet porté par le SYTEVOM, est susceptible d'accueillir une centrale photovoltaïque en toiture.

Une étude de faisabilité technique réalisée par les services du syndicat a permis d'établir les caractéristiques suivantes du projet :

Surface de panneaux PV : 713 m²

Puissance : 164.2 kWc

Production annuelle : 155 000 kWh

Le SIED 70 pourrait porter ce projet en tant que maître d'ouvrage après signature d'une convention avec le SYTEVOM.

Au préalable, une étude technico économique est nécessaire afin d'évaluer l'opportunité et la faisabilité d'un projet en autoconsommation avec vente de surplus par rapport à un projet d'injection en totalité.

Une telle étude, évaluée à 4 000 € HT, est susceptible d'être financée par l'ADEME à 70%.

Le Bureau syndical, entendu cet exposé et après en avoir délibéré :

- 1) **DECIDE** de solliciter les aides financières de l'ADEME dans les conditions énoncées ci-dessus.
- 2) **CHARGE** Monsieur le Président de déposer les dossiers de demandes d'aides publiques correspondants.
- 3) **AUTORISE** Monsieur le Président à signer les conventions nécessaires ainsi que tous les documents s'y rapportant.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Jean-Marc JAVAUX

